



## Assemblée générale

Distr. limitée  
20 novembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante et unième session Deuxième Commission

Point 59 b) de l'ordre du jour

#### Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

##### Afrique du Sud\*\* : projet de décision

#### Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

L'Assemblée générale :

- a) Prend acte du rapport du Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche<sup>1</sup>;
- b) Constate la nécessité d'harmoniser la présentation du rapport du Directeur général et de celui du Secrétaire général;
- c) Décide d'examiner, conformément à sa résolution 60/213 du 22 décembre 2005, la question de l'harmonisation de la présentation du rapport du Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et de celui du Secrétaire général à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

\*\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont également membres du Groupe des 77 et de la Chine.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 14 (A/61/14).

